Évaluation de l'environnement dans le cadre de la Phase 1 des évaluations préliminaires

MUNICIPALITÉ DE CREIGHTON, SASKATCHEWAN

APM-REP-06144-0050

INTRODUCTION

La municipalité de Creighton, en Saskatchewan, envisage la possibilité d'accueillir une installation destinée à gérer le combustible nucléaire irradié canadien dans le cadre du processus de sélection d'un site (SGDN, 2010) de la Gestion adaptative progressive de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Ce processus a pour but de trouver un site au sein d'une collectivité hôte informée et consentante où établir un dépôt géologique en profondeur qui pourra confiner et isoler de manière sûre le combustible nucléaire irradié.

Le processus vise en partie à déterminer si des éléments environnementaux pourraient réduire la possibilité de construire une installation à proximité de Creighton. À ce titre, ce rapport fournit une description générale de la municipalité de Creighton et de sa périphérie. Il est complété par des rapports préparés parallèlement qui caractérisent les conditions géoscientifiques et le profil du bien-être des résidents de la région. Ces informations, ainsi que d'autres, sont résumées dans un Rapport d'évaluation préliminaire intégré.

Ce rapport ne constitue pas une évaluation environnementale. Il a pour objet de fournir une description générale de l'environnement humain et environnemental actuel fondée sur les données déjà disponibles. Des informations plus détaillées concernant des lieux précis seront recherchées au cours des phases subséquentes du processus.

La région considérée ici est similaire à celle qui a servi pour l'évaluation géoscientifique de bureau de Creighton réalisée dans le cadre de la Phase 1 des évaluations préliminaires. Cette région est présentée à la figure 1 et inclut la municipalité de Creighton et les secteurs au nord, à l'ouest et au sud de la municipalité, ainsi qu'à l'est, le long de la frontière du Manitoba.